

L'Assemblée nationale a voté des remerciements au gouvernement britannique pour la cession des îles Ioniennes. M. Elliot a présenté de nouveau comme non douteuse l'intention du gouvernement anglais de réaliser le plus promptement possible l'annexion des îles Ioniennes à la Grèce.

Revue des journaux.

On a des illusions à tout âge. L'illusion peut-être sincère, du CONSTITUTIONNEL, est de croire que le Czar accèdera aux sollicitations des grandes puissances en faveur de la Pologne.

« L'Europe, dit M. Limayrac, a fait son devoir ; la Russie, nous l'espérons, fera le sien, et dans ce cas, les peuples dont les sympathies viennent d'éclater de nouveau avec tant de force pour la noble cause de la Pologne, applaudiront, nous l'espérons aussi, le puissant souverain qui aura accompli une œuvre libérale en se rendant aux vœux de l'Europe conservatrice. »

La réponse du prince Gortschakoff déclinera les yeux de M. Limayrac.

Tout est pour le mieux en Algérie, d'après M. Albert Petit et le JOURNAL DES DÉBATS. M. Petit déclare que le sénatus-consulte relatif à la propriété arabe est la meilleure garantie de la colonisation :

« Tout système qui ne repose que sur la force et le mépris du droit est fragile, dit-il, et ne saurait produire des résultats certains ou durables. Au contraire, en se basant sur la justice, le sénatus-consulte s'est assuré un guide inflexible, un point d'appui qui ne lui manquera jamais et qui assurera son exécution et ses résultats. »

Le Journal des Débats oublie sa prudence habituelle et se hâte trop d'applaudir à la décision sénatoriale. Il faut attendre pour la juger, comme on attend la moisson pour apprécier la semence.

A qui se fier ? Le SÉCLER se raille du Constitutionnel. On croit voir deux invalides s'escrimant avec des sabres de bois et des pistolets pneumatiques :

« Savez-vous, dit M. Delord, ce que c'est que l'amnistie d'après le Constitutionnel ? C'est l'espérance d'une solution. » On pourrait lui répondre, dans son langage précieux, que c'est plutôt la solution d'une espérance. »

Fort bien ; voilà le commissaire occis par Guignol ; mais en quoi cela éclairait-il la question polonaise ? ...

Pour extrait : J. RENOUX.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

PERCEPTION DE ROUBAIX.

MM. les contribuables qui n'ont encore rien payé sur leurs contributions de 1863, sont prévenus de l'arrivée prochaine du porteur de contraintes chargé d'exercer des poursuites contre les retardataires.

3708

Le Corps législatif a adopté les projets de loi suivants :

Le département du Nord est autorisé, conformément à la demande que le conseil général en a faite dans sa session de 1862, à s'imposer extraordinairement par addition au principal des quatre contributions directes :

- 1° 1 centimes 5 dixièmes en 1864, dont le produit sera affecté à l'amélioration des routes départementales ;
- 2° 4 centimes 1 dixième en 1864 et 1 centime pendant quatre ans, à partir de 1865, dont le montant sera consacré aux

travaux des chemins vicinaux de grande communication et au paiement de subventions à accorder aux communes pour l'achèvement de leurs chemins vicinaux.

La dernière de ces impositions sera recouvrée, indépendamment des centimes spéciaux, dont la perception pourra être autorisée, chaque année, par la loi de finances, en vertu de la loi du 21 août 1863.

Le département du Nord est également autorisé à appliquer aux travaux des édifices départementaux les fonds restés sans emploi sur le produit de l'imposition extraordinaire créé par la loi du 17 mars 1858.

Le comité de bienfaisance s'est réuni mercredi à Rouen en séance générale. Un grand nombre de délégués des départements cotonniers assistaient à cette réunion. Il s'agissait de la répartition de fonds à faire entre les départements atteints par la crise cotonnière. On sait que jusqu'à ce jour 2 millions 500,000 francs ont été réunis en faveur des ouvriers cotonniers, savoir : 4 millions 300,000 francs versés au Trésor, et 1 million versé entre les mains du comité rouennais. Sur les 4 millions 300,000 francs du Trésor, 600,000 fr. ont déjà été distribués aux ouvriers, pareille somme va l'être par le comité rouennais.

Dans la séance qui avait été tenue dans la journée, le bureau du comité s'était entendu avec les délégués des départements sur la répartition proportionnelle à faire d'une partie des fonds de la souscription entre les divers arrondissements manufacturiers. Conformément à ces délibérations, le président a proposé à l'assemblée générale :

1° De prendre pour base de la distribution, non pas le nombre des personnes vivant du salaire des ouvriers cotonniers, mais le nombre des ouvriers en chômage, ce qui donne une base fixe et bien connue ;

2° D'attribuer à chaque département une somme représentant 3 francs par ouvrier inoccupé, le chiffre des ouvriers inoccupés s'élevant à 217,000 et la somme à distribuer par le comité national entre toutes les Chambres de commerce des circonscriptions cotonnrières, n'étant pas inférieure à 633,000 francs et quelques cents francs ;

3° De mettre à la disposition du bureau une somme de 6,000 francs pour les localités qui auraient besoin de secours immédiats et imprévus. Ces 6,000 francs, joints à la somme précédente ont un total de 660,000 francs dans lequel le département de la Seine-Inférieure serait compris pour 121,500 francs.

Le comité a voté cette proposition à l'unanimité.

En levant la séance, M. Pouyer-Quertier a annoncé une prochaine réunion du comité central pour une nouvelle répartition entre les arrondissements de la Seine-Inférieure.

C'est par erreur, écrit-on de Paris, qu'il a été annoncé que tout mandat sur la poste pourrait être désormais payé entre les mains d'un tiers porteur, sur la présentation du titre acquitté et de la lettre d'envoi. La prescription de se présenter soi-même au bureau pour voir inscrire le mandat en sa présence sur le registre de paiement reste et demeure obligatoire pour le destinataire. Son élargement seul au registre est supprimé.

L'administration des postes dit un journal, ayant pensé que le public trouverait une facilité nouvelle pour l'envoi de ses correspondances, si l'affranchissement des lettres pouvait avoir lieu au moyen d'enveloppes timbrées à l'avance, vient de décider que le public serait admis à faire revêtir ses enveloppes d'un timbre analogue à celui des timbres-poste. Les moyens d'exécution se préparent, et on a lieu d'espérer que la mesure sera prochainement appliquée.

Nous lisons dans le Bulletin de Paris :

« Les tentatives de décentralisation théâtrale continuent. Après Toulouse, Grenoble, Marseille, Rochefort, Caen, Rouen, Amiens, etc., Lille va essayer aussi de prouver qu'il n'y a pas qu'à Paris qu'on sache faire une pièce. Le Fou de Provence, tel est le titre d'un grand drame en cinq actes qui sera représenté prochainement sur le théâtre de Lille. L'auteur est, dit-on, un des rédacteurs du Memorial de Lille. »

La ville de Roubaix est autorisée à emprunter, à un taux d'intérêt qui n'excède pas 5 0/0, une somme de 200,000 fr., remboursable en douze années, sur ses revenus, et destinée au paiement de diverses dépenses énumérées dans la délibération municipale du 19 février 1863, notamment à la construction d'aqueducs et à des travaux de pavage.

L'emprunt pourra être réalisé, soit avec publicité et concurrence, soit par voie de souscription, soit de gré à gré, avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par voie d'endossement, soit directement de la caisse des dépôts et consignations, aux conditions de cet établissement.

On nous communique la note suivante :

« Monsieur le Directeur, Vous avez accueilli déjà quelques réclamations au sujet du service du chemin de fer. Veuillez, je vous prie, y ajouter celle-ci :

« La gare est située loin du centre de la ville. Pour ne pas manquer l'heure, il faut souvent se hâter beaucoup, ou partir longtemps à l'avance ; c'est un inconvénient d'arriver trop tard, c'en est un autre d'arriver trop tôt. Les salles d'attente ne sont ouvertes que peu de temps avant le départ. »

« Il n'existe pas un seul banc à l'intérieur, dans la salle qui précède les salles d'attente. Un banc placé à l'extérieur exposé au froid, au vent, à la pluie et toujours occupé par les employés des divers services, est l'unique ressource de ceux qui doivent attendre l'heure du départ. »

« Si les règlements s'opposent à ce qu'une salle d'attente soit continuellement ouverte, ne pourrait-on placer au moins quelques bancs à l'intérieur, dans la salle des bagages ? »

« Roubaix fournit assez de voyageurs pour qu'on se préoccupe un peu de leurs intérêts. »

« Recevez, etc. »

« Roubaix, 17 avril 1863. »

Un abonné. »

Voici la fin de l'année théâtrale qui approche et la direction fait tous ses efforts pour retenir le public en luttant contre l'influence du beau temps et de la foire, deux ennemis jurés des entreprises dramatiques. Pour cela elle a eu sagement recours à un auxiliaire qui est venu lui prêter un vigoureux coup de main. Le nom de M. Ravel, célèbre dans toute l'Europe était déjà un puissant attrait ; mais son talent si fin, si spirituel, si bien approprié aux différentes personnes qu'il doit représenter, lui a conquis tout d'abord les suffrages de la partie du public pour laquelle ce n'était encore qu'une réputation. Quant à ceux des spectateurs que leurs affaires appellent fréquemment à Paris et qui ont eu souvent l'occasion de s'épanouir aux divertissantes aventures dont M. Ravel est ordinairement le héros, ils n'ont pas manqué d'accourir pour le revoir encore dans le Caporal et la Payse, le Serment d'Horace, la rue de la Lune, chez une petite Dame, Tambour battant etc., et pour applaudir le premier comique de notre époque.

CIRQUE LOYAL.

L'HOMME VOLANT.

Depuis quelques années, le gymnase proprement dit s'est transformé — c'est comme l'équitation. On tend surtout à étonner le public, et les exercices les plus dangereux sont les plus goûtés. On tremble bien un peu en regardant, mais on ne peut s'empêcher d'admirer l'adresse et le courage de certains gymnastes.

M. Théodore Loyal est un des plus hardis, des plus extraordinaires que nous ayons vus. On ne peut se faire une idée de la difficulté de l'exercice qu'il exécute avec une précision, une hardiesse, une sûreté de mouvements qui, vendredi dernier, ne se sont pas démentis un seul instant.

L'espace à parcourir est énorme. Il semble véritablement que M. Loyal ait des ailes à son service ; il vole réellement d'un bout à l'autre du cirque.

On ne peut détailler ni même décrire sommairement cet exercice, il faut le voir ; et ce jeune artiste paraît tellement sûr de lui, qu'on perd peu à peu cette crainte qu'on ne peut vaincre au début. Nous sommes certain que tout Roubaix viendra juger du talent hors ligne de M. Théodore Loyal.

Vendredi le cirque était à peu près désert ; le public se reposait des fatigues de la fête. On doit dire à la louange de M. Loyal que, malgré cela, la représentation a marché comme devant un public nombreux ; il n'a pas voulu déranger inutilement le peu de spectateurs présents.

Au début du cirque Loyal on pouvait se plaindre de l'éclairage. On a appliqué, depuis, les appareils photographiques et la lumière se répand maintenant non-seulement plus vive, mais d'une façon plus conforme, plus régulière.

Il est évident que le résultat de cet essai serait plus complet si les tuyaux ne laissaient beaucoup à désirer. Cette sorte d'éclairage est un progrès. Il serait bon de veiller à ce que des défauts accessoires, auxquels il est facile de remédier, ne viennent pas gêner l'application.

Pour toute la chronique locale, J. RENOUX.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 16 le 17 hausse baisse
3 % ancien. 69.50 69.35 » » 15
4 1/2 au compt. 97.00 97.00 » » 00

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 17 avril 1863.

Le Corps législatif a tenu aujourd'hui une courte séance, dans laquelle il a discuté le meilleur moyen qu'il y aurait à adopter pour garantir la sécurité des voyageurs dans les compartiments des voitures de chemins de fer. Le commissaire du gouvernement a été entendu et il résulte de son discours que si l'on étudie la question sans relâche, on n'est pas parvenu encore à découvrir un procédé réellement pratique.

A mesure que le jour du scrutin approche à l'Académie française, on peut calculer plus sûrement les chances de chacun des candidats. M. Jules Janin est assuré de quatorze voix ; M. Dufaure peut compter sur un nombre à peu près égal ; les autres voix ont partagé, de sorte que l'élection est encore douteuse. Quelques personnes affirment que M. Dufaure serait disposé à se retirer.

Quant au successeur de M. Blot, il paraît certain que ce sera M. de Carné.

Le sacre de Mgr Darboy, archevêque de Paris, aura lieu le 22 de ce mois à l'église de Notre-Dame.

S. M. l'Impératrice a fait don au prélat

de la croix et de la mitre avec laquelle il officiera le jour de son installation.

Les difficultés survenues entre les Etats-Unis et l'Angleterre font le sujet de toutes les conversations à la Bourse. Quelques personnes bien placées pour étudier les choses de près déclarent qu'un éclat est imminent. Mais l'Angleterre consultera avant tout ses intérêts et s'arrangera par tous les moyens possibles pour éviter la guerre.

Cette guerre, si elle éclatait, verrait immédiatement le Nord et le Sud s'unir et oublier leur querelle pour châtier l'insolente Albion. Les diplomates, qu'on cherche à remettre à la mode, n'avaient pas prévu cette solution de la guerre d'Amérique. Elle est cependant plus vraisemblable qu'on ne le suppose. De deux choses l'une : ou l'Angleterre fera des bassesses et subira les conditions imposées par les Etats-Unis, ou elle éprouvera les effets terribles de la haine qu'on lui a vouée depuis si longtemps.

Plus que jamais c'est la loi du plus fort qui l'emportera. L'Amérique le sait et ne se gêne pas pour le dire énergiquement aux ministres anglais.

Pour toute la correspondance : J. RENOUX.

FAITS DIVERS.

Le Journal des Débats annonce que l'administration de l'assistance publique de Paris vient d'expédier pour la Nouvelle-Calédonie vingt jeunes filles de quinze à vingt-deux ans destinées à être mariées, sous les auspices du Gouvernement, à des colons français, la plupart anciens militaires redevenus agriculteurs ou artisans après avoir achevé leurs sept années de service.

Choisies, de leur consentement, parmi les plus robustes et les plus intelligentes des établissements de l'assistance publique, et pourvues d'un trousseau convenable ou figure un beau châtelet tartan offert à chacune d'elles par l'Impératrice, ces vingt jeunes filles sont parties avant-hier pour Lorient, où elles seront embarquées à bord du vapeur le Fulton, sous la conduite et la surveillance de plusieurs religieux, qui les accompagneront jusqu'à destination.

L'attitude effrontée et le luxe impudent de certaines femmes qui se font trainer en voiture aux courses de Vincennes et de Longchamps, ont donné de l'humeur non-seulement aux moralistes et aux philosophes, mais encore à une bonne partie de la population laborieuse.

La chronique du Courrier de Lyon parle des sentiments de dégoût que les ouvriers des faubourgs du Temple et de Saint-Antoine ont manifesté en voyant passer tant de voitures qui emportaient ces femmes à la toilette tapageuse, au regard insolent.

Lorsque tout cet essaim de papillons et de guêpes se rend à la Marche, à Chantilly ou à Longchamps, dit-il, il ne traverse dans Paris que les quartiers riches, habitués au luxe et servant, en quelque sorte, de théâtre ordinaire aux parades de l'élégance et de la mode, ou bien il suit les grands chemins extérieurs de la ville et n'étonne que la solitude des campagnes, où le paysan se détourne à peine pour voir passer le carnaval de la fashion.

Mais pour aller à Vincennes et pour en revenir, il faut traverser toute la ligne des boulevards. Jusqu'à la porte Saint-Denis, même jusqu'au Château-d'Eau, tout va bien encore ; les viveurs, dans les régions du commerce et de l'industrie, trouvent des spectateurs indulgents. Les cigales prodigieuses ne font elles pas les affaires des fournis du négoce, et jamais producteur n'avisait-il de critiquer les dissipations du consommateur ?

Les choses changent quand ces légions d'évaporés atteignent ces hauts quartiers où le peuple foisonne, les faubourgs du Temple et Saint-Antoine, et longent les

nation. Mais il peut arriver un moment où elle se fasse succomber sous son propre poids. Viendra-t-il demander alors : Veux-tu être à moi ?... Edmond est mortel....

« Comme toi et moi, interrompit la marquise. »

« N'importe : j'attends. » Elle fit vivement un signe négatif ; l'épuisement et l'excessive émotion lui ôtaient la parole.

« Moi aussi, je suis entée, ajouta-t-il avec un sourire plein de tristesse. — L'amour fait souffrir ! » soupira Berthe presque sans connaissance, et ses yeux cteints se fermèrent.

Cyrille la pressa sur son cœur ; mais lorsqu'elle revint de son égouttement, elle était seule.

Deux heures après, elle reçut de lui ces quelques mots : « Je vais rejoindre mes parents ; je serai de retour à Paris en 4 avril, avant votre départ. » Pas une syllabe de plus.

« Il est parti ! c'est moi qui l'ai voulu ! » dit-elle.

X.

De ce moment, Berthe se sentit profondément délaissée et se lança, pour s'étourdir, dans le tumulte du carnaval. Par malheur, elle ne recueillait de cet expédient qu'un intolérable ennui. Cet état de choses dura des semaines, de longues semaines.

Dans les derniers jours de mars, Cyrille lui écrivit :

« Le 28 avril à 9 heures, je serai chez vous. Je vous en prévient, Berthe, de crainte que vous ne m'attendiez de jour en jour à partir du 1^{er}. »

« Je l'aurais effectivement attendu, dit-elle en soupirant ; ainsi encore un grand mois, puis je le verrai huit jours, et ensuite ?... » Elle entra dans sa solitude et ne la quitta plus qu'au retour de Cyrille.

Elle eut bien de la peine à ne pas voler au-devant de lui, à ne point se jeter dans ses bras avec transport. Elle se retint parce qu'il aurait pris cette démonstration pour un oui ; mais il s'aperçut bien de son ravissement.

« Ainsi, tu m'aimes donc ? demanda-t-il avec une joie profonde. »

« Cyrille ! ô mon Cyrille ! s'écria-t-elle de cette voix vibrante et avec ces gestes d'extase dont la beauté merveilleuse n'appartient qu'à l'amour. »

« O mon ange ! » dit le comte ; et il l'entoura de ses bras comme pour l'enchaîner à tout jamais, et il la pressa sur son cœur avec frénésie. « Silence ! » ajouta-t-il, comme elle faisait un léger mouvement pour se dégarer ; « pour l'amour de Dieu, silence, Berthe ! ne me rappelle ni le monde, ni la terre ; laisse-moi dans le ciel... près de toi. » Et des larmes brillaient dans ses grands yeux noirs pleins de feu.

« Eh bien, reste auprès de moi, » dit Berthe tremblante.

En ce moment un des valets de chambre d'Edmond vint annoncer qu'à cause du beau temps, monsieur le marquis avait envie de faire sa promenade une heure plus tôt que de coutume, si cela ne dérangeait point madame la marquise.

« Faites atteler sur-le-champ, lui répondit Berthe. »

« Nous voici retombés sur la terre ! » dit Cyrille avec un soupir.

Les quelques jours que Cyrille et Ber-

the passeront encore à Paris furent une alternative de tortures et de ravissements. A l'une des dernières soirées où ils se rencontrèrent, la marquise retrouva aussi une ancienne connaissance : Achille Ducrozet. C'était dans le salon d'un diplomate ; Achille y revit Berthe avec une profonde émotion. Comme elle était devenue belle ! Impossible que ce fût là, comme il l'avait cru, un monstre qui s'était vendu pour de l'or ; non, ces traits étaient trop nobles. Son mari serait-il mort par hasard, et aurait-elle recouvré sa liberté ?

Il demanda à un secrétaire de légation quelle était actuellement la position de M^{me} de Valrive.

« Élégante, aimable et distinguée, lui répondit-on, elle a été cet hiver une des reines de notre monde, pendant que la faculté déployait en vain toute sa science pour améliorer l'état du marquis. »

« Ainsi il vit encore ! s'écria Ducrozet. »

« Pourquoi pas ? Il n'a qu'une trentaine d'années ! Rien de plus favorable à la conservation que la vie végétative qu'il mène ; il a plus de chances que vous et moi de devenir centenaires, et c'est fort à désirer pour la marquise. »

« Je trouve cette raillerie moins piquante que cruelle, répliqua Achille avec indifférence. »

« Ce n'est pas du tout une raillerie ; car la fortune colossale du marquis passera, dit-on, tout entière à des collatéraux, s'il ne laisse pas d'enfants. Comme il n'y a pas à compter qu'il en ait, il serait dur pour la marquise qu'il mourût avant elle. Cependant, personne ne sait au juste comment les affaires sont arrangées, pas même, sans doute, le pauvre innocent lui-même, que l'on ne voit jamais

qui ne sort que pour se promener en voiture avec sa femme. Ces questions délicates ne peuvent être abordées avec elle, quoique plus d'un, sans doute, en ait la démanigaison. »

« Je le crois bien ! » dit Achille en souriant.

Pendant ce dialogue, il n'avait pas quitté Berthe des yeux. Il était trop loin pour entendre sa conversation avec les personnes qui l'entouraient ou venaient la saluer ; mais il admirait son port, son attitude et ses manières de reine. Tout à coup un changement se produisit en elle ; la joie se traîna sur son visage, la reine devint une déesse. Achille, suivant la direction du regard rayonnant de Berthe, rencontra celui d'un homme que venant d'entrer. Il s'informa quel était ce personnage, d'un extérieur sérieux et distingué, et il apprit que c'était le comte de Tremcour. Sans balancer, Achille s'approcha de la marquise, au risque de ne pas être reconnu d'elle et dans l'unique but d'interrompre son entretien avec le comte. L'entendant saluer M^{me} la marquise de Valrive, Cyrille se retira, et Berthe leva sur Achille un regard triste et surpris, comme si elle retombait soudain du ciel sur la terre. Il en fut navré et se reprocha de l'avoir troublée dans un moment où elle se sentait heureuse ; mais son repentir venait trop tard ; il ne pouvait plus faire autrement que de lui parler.

« Après s'être rencontrés dans le monde, on s'y retrouve toujours tôt ou tard ! » lui dit Berthe, qui le reconnut tout de suite. Elle n'était plus aussi avare de paroles, aussi abrupte qu'au bal où il l'avait vue pour la première fois ; mais, en revanche, elle était moins étrange, moins extraordinaire. « Elle a appris à vivre, »

se dit Achille avec un soupir involontaire. Comme il avait lui-même assez d'expérience du monde pour faire la différence entre un salon de Lyon et un salon de Paris, il ne causa que peu d'instants avec elle et fit place à d'autres. Pendant elle fut toute la soirée l'objet de son attention secrète.

Pendant cinq jours qu'il passa encore à Paris, le hasard ne les réunît plus ; une seule fois il l'aperçut se promenant en voiture avec le marquis. Néanmoins, cette femme et sa double métamorphose — physique et morale — lui laissèrent une impression profonde.

« Je ne prends pas congé de vous, dit Cyrille à Berthe au moment de la séparation ; car, passez-moi ce terme dont on abuse trop, mon âme ne vous quittera pas un seul instant. Vous, je le sais, vous vous distrairez par vos plantations, vos pauvres, vos... »

Il s'interrompit, sous le regard plein de tristesse et de reproche qu'il rencontra.

« Je veux dire, reprit-il avec douceur, par tous les devoirs de votre position, car votre main généreuse et active ne peut se reposer ; elle est douée si merveilleusement qu'elle éprouve un besoin impérieux de travailler toujours à quelque chose de bon ou de beau. »

« Chacun peut en faire autant, interrompit-elle. »

M^{me} LA COMTESSE HAHN-HAHN.

(La suite au prochain numéro.)